

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20210416-01

Thiers Dore

other Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

27

Membres du Bureau représentés :

1

Total votants:

28

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2021 à 13H

Date de la convocation: 9 AVRIL 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 16 avril 2021 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Michel GONIN, Caroline GUELON, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Serge THEALLIER, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ.

Membres absents excusés: Ludovic COMBE, Éric CABROLIER, Daniel BERTHUCAT, Didier CORNET, Serge FAYET, Michel COUPERIER, Sylvain HERMAN, Daniel BALISONI.

Membres ayant donné procuration :

Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT.

Désignation d'un secrétaire de séance :

Thomas BARNERIAS est désigné secrétaire de séance.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'ESPACE FRANCE SERVICE (EFS) FABRIQUE DE TERRITOIRE DE COURPIERE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Vu les statuts de la Communauté de communes THIERS DORE et MONTAGNE, et notamment sa compétence optionnelle « création et gestion de maisons de services au public ».

Le rapporteur rappelle que l'État a attribué une subvention de 99 999,00 euros à la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne le 6 juillet 2020, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020, pour la création de l'EFS-Fabrique de territoire de COURPIÈRE.

En outre, deux autres subventions ont été sollicitées fin 2020 :

 Auprès de l'État, dans le cadre du plan de relance, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), à hauteur de 77 500,00 euros. Cette demande est toujours en cours d'instruction; - Auprès d'Action Logement, dans le cadre de son Plan d'investissement volontaire, à hauteur de 17 500,00 euros. Le caractère de cette subvention demeure à ce jour très hypothétique.

Au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD), le montant total de l'opération est estimé à 310 000 euros (ingénierie, travaux, matériels informatiques et mobiliers).

Le rapporteur explique que comme indiqué dans le plan de financement ci-dessous, un autre financement semble aujourd'hui mobilisable dans le cadre du programme Leader porté par le Parc naturel régional (PNR) Livradois-Forez dont l'enveloppe financière va prochainement être alimentée pour les deux prochaines années, au titre des fiches-actions 1-2 « Réinventer les centres-bourgs par des opérations d'aménagement innovantes et ambitieuses » et 3-1 « Développer les outils et les usages numériques ».

Dépenses		Recettes	
Ingénierie	26 498.00 €	Etat – DETR 2020	99 999.00 €
Maître d'œuvre	22 500.00 €	Etat - DSIL	77 500.00 €
Contrôle technique, CSPS et diagnostic amiante	3 998.00 €	Union européenne - LEADER	70 501.00 €
Travaux – Stade APD	228 500.00 €	Autofinancement	62 000.00 €
Electricité	43 000.00 €		
Placo / peinture	75 500.00 €		
Plomberie / chauffage	66 000.00 €		
Sols	20 300.00 €		
Menuiserie	23 700.00 €		
Travaux – Aléas	22 850.00 €		
Matériels informatiques et	22 152.00 €		
techniques			
10 postes informatiques et techniques	10 000.00 €		
imprimantes	5 000.00 €		
Fab Lab	7 152.00 €		
Mobiliers	10 000.00 €		
TOTAL	310 000.00 €	TOTAL	310 000.00

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le nouveau plan de financement ci-dessus ;
- Autorise le Président à solliciter la subvention correspondante auprès l'Union européenne;
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 28 Membres présents : 27 Membres représentés : 1 Non-participation : Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Tony BERNARD,

Le Président,

Maire de Châteldon

